



OFFRE D'EMPLOI

COORDONNATEUR DU CAMP DE JOUR

TYPE DE POSTE

Saisonnier, Temps plein

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du service des sports, loisirs, culture et de la vie communautaire, le coordonnateur élabore le programme d'animation, voit à son application et supervise l'équipe des moniteurs.

EXIGENCES REQUISES

- Expérience en animation
- Expérience en gestion de personnel
- Être mature et très responsable
- Posséder un bon sens de la planification et de l'organisation
- Posséder un permis de conduire valide

CONDITIONS SALARIALES

- Poste saisonnier à temps plein de la fin juin à la fin août (8 sem.) : 40h/sem. du lundi au vendredi
- Salaire entre 26.03\$/h et 28.60\$/h selon l'expérience (le salaire indiqué inclus le % versé pour les vacances)
- 110 heures sur un horaire variable d'avril à juin

COMMENTAIRES

La personne choisie devra participer à une formation de coordonnateur de camp de jour au cours du mois de mai ou juin.

Faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le concours auquel vous soumettez votre candidature, au plus tard le 14 mars 2025 avant 12h00 à l'adresse suivante :

CONCOURS : COORDONNATEUR DE CAMP DE JOUR

Municipalité de Mont-Blanc
100, place de la Mairie
Mont-Blanc (Québec) J0T 2G0
Courriel : greffe@mont-blanc.quebec

SEULS LES CANDIDATS RETENUS POUR UNE ENTREVUE RECEVRONT UNE RÉPONSE

Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.